

Aspects formels

La mise en page doit être soignée pour ne pas gêner ou induire en erreur les candidats.

La police Arial 12 est conseillée et/ou une police adaptée pour les élèves à besoins particuliers. Consultez la plateforme CAP école inclusive.

Dans la présentation du texte pour la CE : ne pas souligner de mots, justifier le texte, indiquer la source, mettre les notes en bas de page, ne pas aller au-delà de 5 notes de lexique (y compris sigles, noms propres, etc). Au-delà cela signifie que le niveau du document n'est pas adapté. Ne pas donner de mots transparents, ni de lexique qui relève du niveau requis.

Les consignes

Pour l'EE, les consignes sont à formuler en langue cible et la production attendue doit être entre 100 et 120 mots. Il n'est pas prévu de donner des mots de lexique.

Pour la CO et la CE, il n'est pas forcément nécessaire de proposer des éléments de guidage.

Si vous choisissez de mettre des éléments de guidage, ils ne sont pas créés par les concepteurs. Il convient d'utiliser uniquement tout ou partie de ceux énoncés dans le B.O.

Le choix des supports

Se reporter au texte officiel et au CECRL pour vérifier « le niveau » du support.

Nous vous recommandons de veiller à ce que les vidéos proposées en support de C.O n'aient pas de sous-titres. Il conviendra de choisir des supports assez riches en terme de contenu (audio et audible) pour que le compte-rendu donne lieu à une vraie écoute de la part des candidats et non pas à une analyse des images, s'il s'agit d'une vidéo, ou bien d'éléments extralinguistiques, s'il s'agit d'un audio. Il est essentiel de choisir des supports d'écoute authentiques et non didactisés.

Le support de CE ne doit pas faire plus de 15 lignes (ligne s'entend au sens de 70 caractères, espaces compris).

Privilégier des documents récents ou s'assurer de la pertinence d'un document plus ancien, en particulier pour des articles d'actualité.

Les sujets d'EE doivent relever de deux contextes d'utilisation différents (situations et actes de la vie quotidienne, personnelle, sociale et citoyenne, ET situations et actes de la vie professionnelle), et de deux typologies différentes parmi les trois suivantes : réagir à une problématique d'ordre général, commenter une citation ou une affirmation, répondre à un message écrit (lettre, courriel, post ou article de blog, etc.), ceci en langue vivante étrangère.